**Monsieur Michel Aoun**

Président de la République libanaise

Palais présidentiel de Baadba

District de Baadba, LIBAN

Fax : ​+961 (5) 90 09 19

Courriel : [president\_office@presidency.gov.lb](mailto:president_office@presidency.gov.lb)

Monsieur,

Sur la base d’informations communiquées par l’ACAT-France, j’attire votre attention sur l’assassinat de l’intellectuel et défenseur des droits humains Lokman Slim dans la soirée du 3 au 4 février 2021. Celui-ci était parti le 3 février rendre visite à des amis dans le sud Liban et était reparti le soir même pour retourner à son domicile à Beyrouth. Ne le voyant pas revenir et n’arrivant pas à le joindre sur son portable, sa famille avait donné l’alerte de sa disparition sur les réseaux sociaux. Son corps a été retrouvé dans sa voiture sur une route peu fréquentée, à une trentaine de kilomètres du domicile de ses amis.

Plusieurs ONG libanaises ont soulevé la proximité existante entre Rahif Ramadan, le procureur général auprès de la cour d'appel au Liban-Sud en charge de l’enquête sur l’assassinat de Lokman Slim, et le président du parlement libanais Nabih Berri également chef du mouvement Amal. Cette situation interroge car Lokman Slim se disait menacé par Nabih Berri et ses partisans. Les conditions d’une enquête indépendante et impartiale ne nous semblent donc pas réunies.

Dans ce contexte, nous vous exhortons à faire en sorte de :

* Mener une enquête indépendante, impartiale et complète sur l'assassinat du défenseur des droits humains Lokman Slim, sous la direction d'un nouveau juge d'instruction ayant fait preuve d'indépendance et d'intégrité, en vue de déterminer les responsabilités et de traduire les responsables en justice, d’imposer à ces derniers les sanctions pertinentes et d’assurer aux proches de la victime une réparation adéquate conformément aux normes internationales ;
* Mettre fin à l’impunité systémique en prenant des mesures urgentes pour réformer les enquêtes judiciaires et en introduisant notamment des mesures d'indépendance judiciaire, comme la proposition de loi portant sur « l’indépendance et la transparence de la justice » soutenue par la société civile libanaise ;
* S’assurer que de telles attaques envers les défenseurs, les journalistes, les militants et autres personnalités publiques ne soient plus possible, en garantissant leur protection en toutes circonstances afin qu’ils puissent mener leurs activités légitimes en toute sécurité.

Dans l’attente de votre réponse, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

Copie conforme envoyée à :

**Son excellence Mme Anne Grillo**

Ambassadrice de la France au Liban

Rue de Damas, Espace des Lettres, Ras El-Nabaa. Beyrouth, LIBAN

Tel : +961 (1) 42 00 00

Fax : +961 (1) 42 00 13

Courriel : [cad.beyrouth-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:cad.beyrouth-amba@diplomatie.gouv.fr)

**Son Excellence M. Rami Adwan**

Ambassadeur du Liban en France

3 Villa Copernic, 75116 Paris, FRANCE

Tel : +33 (0)1 40 67 75 75

Courriel : [info@ambassadeliban.fr](mailto:info@ambassadeliban.fr)